

COURRIER CLUBS

N° 1600 du 22 août 2023

Natation artistique

Championnats d'Europe juniors de natation artistique du 02 au 06 Août 2023 à Funchal (Portugal)



Oriane JAILLARDON GPSCE Aquatique Médaille de Bronze en solo technique



Laelys ALAVEZ et Oriane JAILLARDON GPSCE Aquatique Médaille de Bronze en équipe technique

Un grand bravo à toutes les deux ainsi qu'à l'équipe de France

Natation course

IIIèmes Championnats de France Open d'été du 18 au 23 Juillet 2023 à Poitiers en bassin de 50 m

Participants

Toutes nos excuses à Carla MARINO du SCA 2000 ÉVRY qui a été omise sur la liste des participants publiée sur le Courrier clubs n° 1599

Engagements et forfaits natation course pour la saison 2022.2023

Rappel des tarifs :

Engagements

100% licences : 6.50 €
Engagements nb licenciés # nb adhérents : 13.00 €
Engagements Avenirs et Journées départementales :

100% licences : 3.00 € Engagements nb licenciés # nb adhérents : 6.00 €

Forfaits individuels

100% licences déclarés : 5.50 € 100% licences non déclarés : 25.50 € Déclarés nb licenciés # nb adhérents : 6.50 € Non déclarés nb licenciés # nb adhérents : 35.50 €

Forfaits par équipe 100% licences déclarés : 45.50 € 100% licences non déclarés : 95.50 € Déclarés nb licenciés # nb adhérents : 55.50 € Non déclarés nb licenciés # nb adhérents : 105.50 €

Les engagements des Challenges sont gratuits. Pas de forfait sur les compétitions Avenirs et les Journées départementales

Accès au fichier

Licences

Règles applicables en matière de certificat médical saison 2023.2024

ICI

Formulaire licences 2023/2024

Les formulaires 2023-2024 sont disponible sur le site de la FFN Il sont dorénavant remplissables en ligne en ouvrant le document avec Acrobat Reader

Accès au formulaire

Commission des officiels

Nominations

Sont nommés « CHRONOMÉTREUR » à compter du 16 août 2023

Monsieur AKHTAR Waggas **ESM** 91 CH 23041 Monsieur ROGUIN Ghislain **ENVY** 91 CH 23042

Est nommée « JUGE » à compter du 21 août 2023

Madame MULLER Jessica CYN 91 J 23018

Devenez öfficiel



Ils sont **indispensables** à la bonne réalisation de nos compétitions! Renseignez-vous auprès de votre club pour rejoindre la **grande famille des officiels**.



www.lif-natation.fr





LE JUGE >

< LE CHRONOMÈTREUR

Il doit avoir 14 ans révolus le jour l'examen pratique. Il enregistre les temps des nageurs à la ligne où il est affecté.



^ LE JUGE ARBITRE

II doit avoir 16 ans révolus le jour de l'examen théorique et le titre de chronométreur. En fonction de son affectation, il peut contrôler la régularité des virages, de la nage, ou de l'ordre d'arrivée des nageurs.



Il doit avoir 18 ans révolus le jour de l'examen théorique et avoir le titre de starter. Il dirige toute la compétition et peut disqualifier un nageur.



il doit avoir 16 ans révolus le jour de l'examen théorique et le titre de juge. Il réalise la procédure de départ de chaque course





Infos



Lancée par le Comité National Olympique et Sportif Français, Ma Petite Sponso permet aux entreprises et à leurs clients de gagner à soutenir le sport amateur.

En faisant simplement leurs achats, vos adhérents obtiennent des remboursements pour eux et génèrent automatiquement pour le club des dons financés par les entreprises partenaires. En résumé, les achats quotidiens de vos licenciés et de leurs familles vous rapportent de l'argent!

En savoir plus



Application lancée par la Région Ile de France, dédiée aux jeunes franciliens âgés de 15 à 25 ans qui propose des aides et des bons plans, comme une aide

de 100€ pour une inscription en club de sport ou un concours permettant de

gagner des places pour la Coupe du Monde de Rugby...

En savoir plus

Reconduction du dispositif Pass'Sport sur 2023.2024



Afin de favoriser la pratique sportive des jeunes dans les clubs sportifs pour la saison 2023-2024, e ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques vient de reconduire le dispositif Pass'Sport.

Pour mémoire, le Pass'Sport offre une déduction immédiate de 50€ sur le coût de l'inscription en club, adhésion et/ou licence comprise entre le 1er juin et le 31 décembre 2023, aux jeunes

- de 6 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS)
- de 6 à 20 ans bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant
- handicapé (AEEH) ; de 16 à 30 ans bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH);

et aux étudiants boursiers et aux es bénéficiaires d'une aide annuelle du Crous de moins de 28 ans.

Saviez-vous que le Pass'Sporta été attribué à 1,22 million de jeunes en 2022?

Le dispositif a permis de favoriser plus de 20% de jeunes et leur famille au sein de 58 000 associations sportives.

A noter cette année, le Pass'Sport est accepté pour l'adhésion à une structure des loisirs sportifs marchands comprenant une offre d'un minimum de 3 mois pour un abonnement et d'au moins 12 séances pour des « tickets » :

salle de fitness, salle d'escalade, club de foot, patinoire...

Et ce n'est pas tout, le Pass'Sport est également ouvert aux 5 000 associations agréées Sport ou Jeunesse et Éducation Populaire proposant une activité sportive sur tout le territoire!

Formations



Offres d'emploi

Le SCA2000 Évry recrute deux maîtres-nageurs (MNS et/ou BNSSA)

Voir l'offre du SCA2000

Le CN Viry-Châtillon recrute éducateurs (BESSAN, BPJEPS- MSN)

Voir l'offre du CNV

L' USRO recrute entraîneurs (BEESAN, et BPJEPS AAN, MSN et brevets fédéraux)

Voir l'offre de l'USRO













Comité Départemental de Natation de l'Essonne

M.D.C.S. 62 bis boulevard Charles de Gaulle, 91540, MENNECY

 $\label{eq:mail:comite91.natation@wanadoo.fr} \\ \text{Site internet: } \underline{\text{https://essonne.ffnatation.fr/}} \\$

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}} Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

Se désinscrire

